DOCUMENT MENSUEL

[4]

JUILLET 2015

# LES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

# **PAYS DE LA LOIRE**

# SITUATION AU 31 MAI 2015



# LES LICENCIÉS ÉCONOMIQUES AU COURS DU MOIS

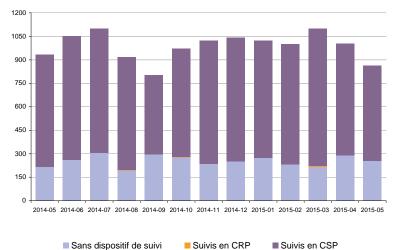
En mai 2015, 863 demandeurs d'emploi ont été inscrits pour motif licenciement économique. Ce nombre est en diminution de 7,3% par rapport à mai 2014. Les licenciés avec dispositif représentent 70,5% de l'ensemble et affichent une baisse de 15%.

En tendance (moyenne mobile sur 3 mois), le nombre de licenciés économiques augmente fortement depuis mars 2013. Malgré une baisse significative amorcée en octobre 2013, la valeur moyenne mensuelle reste à un niveau élevé (989 licenciements en mai 2015).

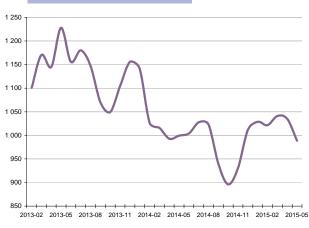
En un an, 11 894 personnes ont été inscrites pour ce motif, en région des Pays de la Loire (soit une baisse de 7,3%).











Total des licenciements (avec et sans suivis)

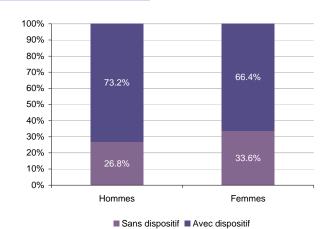
		Licenciés économiques	dont sans dispositif de suivi	%	dont avec dispositif de suivi	%	dont CRP	dont CTP	dont CSP
Valeur mensuelle	mai-15	863	255	29.5%	608	70.5%			608
	mai-14	931	216	23.2%	715	76.8%	NC	NC	715
	Evolution	-7.3%	18.1%		-15.0%				-15.0%
Cumul sur 3 mois	mai-15	2 966	760	25.6%	2 206	74.4%	NC	NC	2 201
	mai-14	2 998	747	24.9%	2 251	75.1%	NC	NC	2 249
	Evolution	-1.1%	1.7%		-2.0%				-2.1%
Cumul sur 12 mois	mai-15	11 894	3 089	26.0%	8 805	74.0%	10		8 795
	mai-14	12 835	3 462	27.0%	9 373	73.0%	6		9 367
	Evolution	-7.3%	-10.8%		-6.1%				-6.1%

Source Persee

<u>Information méthodologique</u>: Sont comptabilisés comme licenciés économiques au cours du mois, les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 4, motif CRP (20), CTP (31), ou CSP (34), ainsi que les personnes inscrites en catégorie 1, 2 ou 3 pour motif licenciement économique (11).

# LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES LICENCIÉS ÉCONOMIQUES

### RÉPARTION PAR SEXE



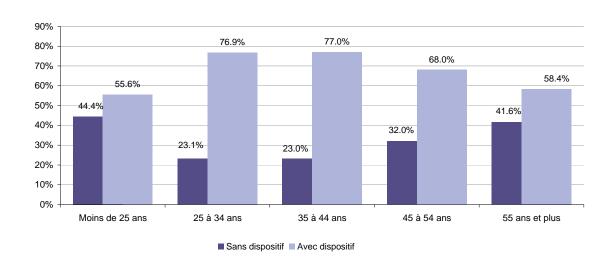
En mai 2015, la proportion des femmes licenciées économiques avec un dispositif (66,4%) est moins importante que celle des hommes (73,2%).

Toutes les tranches d'âge ont largement adhéré à un dispositif (de 55,6% à 77%).

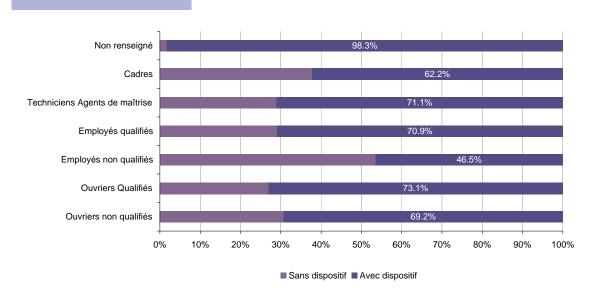
La tranche d'âge de 35 à 44 ans affiche le taux d'adhésion le plus élevé.

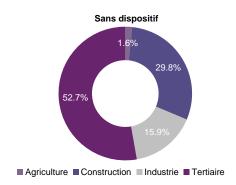
La proportion de personnes suivies par un dispositif est plus importante chez les ouvriers qualifiés (73,1%) et les techniciens agents de maîtrise (71,1%). Viennent ensuite les employés qualifiés (70,9%) et les ouvriers non qualifiés avec 69,2%. La proportion la plus faible des licenciés suivis par un dispositif est enregistrée du côté des employés non qualifiés (46,5%).

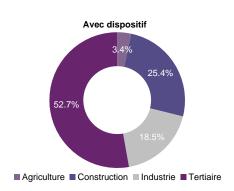
### RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



### RÉPARTITION PAR OLIAI IFICATION







Code Rome	licenciés économiques	dont sans dispositif	dont avec dispositif
F1703 Maçonnerie	30	14	16
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distanc	30	NC	NC
M1203 Comptabilité	27	6	21
D1401 Assistanat commercial	23	10	13
M1607 Secrétariat	20	8	12
N1103 Magasinage et préparation de commandes	18	5	13
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	17	5	12
F1603 Installation d'équipements sanitaires et thermiques	15	NC	NC
M1608 Secrétariat comptable	15	NC	NC
D1402 Relation commerciale grands comptes et entreprises	13	NC	NC
F1606 Peinture en bâtiment	13	5	8
G1803 Service en restauration	13	NC	NC
N1105 Manutention manuelle de charges	13	NC	NC
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	13	5	8
K1304 Services domestiques	11	NC	NC

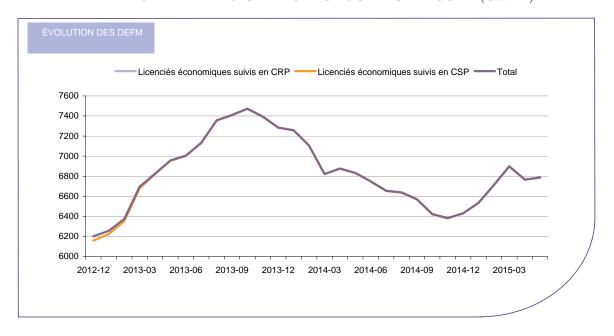
N.C. : données non communiquées en raison du secret statistique (données < à 5).

En mai 2015, les licenciés économiques se trouvent dans trois domaines d'activité principaux :

- " Transport et logistique " avec les métiers " Conduite de transport de marchandises sur longue distance ", "  $\label{lem:manuelle} \mbox{Magasinage et préparation de commandes " et " \mbox{Manutention manuelle de charges " };$
- " Support à l'entreprise " avec les métiers " Comptabilité ", " Secrétariat " et " Secrétariat comptable " ;
   " Construction, bâtiment et travaux publics " avec les métiers " Maçonnerie ", " Installation d'équipements sanitaires et thermiques " et " Peinture en bâtiment ".

	Licenciés économiques mai-15	Evolution / mai-14	dont sans dispositif	Poids	dont avec dispositif	Poids
44 Loire Atlantique	252	-28.8%	83	32.9%	169	67.1%
49 Maine et Loire	233	19.5%	61	26.2%	172	73.8%
53 Mayenne	64	12.3%	29	45.3%	35	54.7%
72 Sarthe	152	16.0%	43	28.3%	109	71.7%
85 Vendée	162	-16.5%	39	24.1%	123	75.9%
Pays de la Loire	863	-7.3%	255	29.5%	608	70.5%

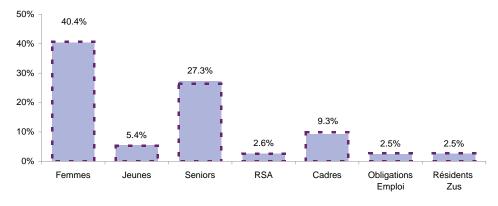
# LA DEMANDE D'EMPLOI FIN DE MOIS AVEC DISPOSITIFS DE SUIVI (Cat. D)



	mai-13	mai-14		mai-15	
	DEFM	DEFM	Evolution annuelle	DEFM	Evolution annuelle
Licenciés économiques suivis	6 957	6 832	-1.8%	6 786	-0.7%
dont CRP	NC		NC		
dont CTP	NC		NC		
dont CSP	6 954	6 832	-1.8%	6 786	-0.7%

### RÉPARTITION PAR PUBLIC

	mai	-14		mai-15			
	DEFM	Poids	DEFM	Poids	Evolution annuelle		
Femmes	2 779	40.7%	2 739	40.4%	-1.4%		
Moins de 25 ans	368	5.4%	368	5.4%			
50 ans et plus	1 800	26.3%	1 850	27.3%	2.8%		
Revenus de Solidarité Active	175	2.6%	176	2.6%	0.6%		
Cadres	679	9.9%	632	9.3%	-6.9%		
Obligations d'emploi	189	2.8%	170	2.5%	-10.1%		
Résidents Zone Urbaine Sensible	186	2.7%	173	2.5%	-7.0%		



■ Poids Année en cours Papoids Année\_1

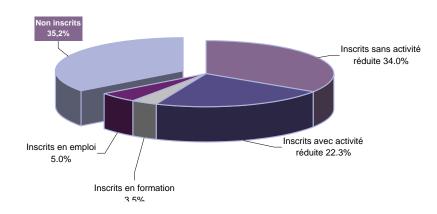
## SITUATION A L'ISSUE DES DISPOSITIFS

En mai 2015, 35,2% des adhérents de la cohorte d'avril 2014 ne sont plus inscrits. Cette proportion passe à 35% pour la population masculine et 68% pour les demandeurs âgés de moins de 25 ans.

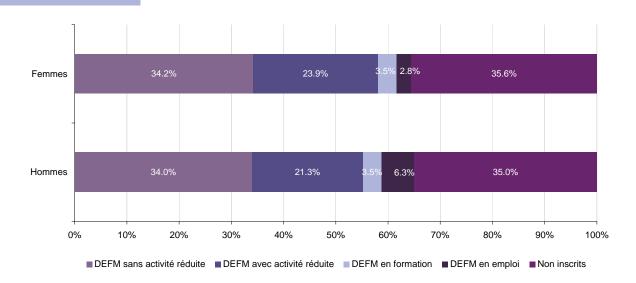
34% des adhérents d'avril 2014 sont demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, un an après leur entrée dans le dispositif et 22,3% sont demandeurs d'emploi inscrits en activité réduite en catégorie B et C.

En additionnant les personnes non inscrites, les personnes inscrites en emploi et celles inscrites avec activité réduite, la proportion de personnes en accès à l'emploi à l'issue du dispositif se chiffre à 62,4%.

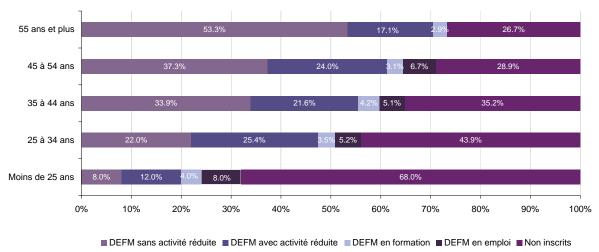
SUIVI DE LA COHORTE D'AVRIL 2014 - 766 ADHÉRENTS



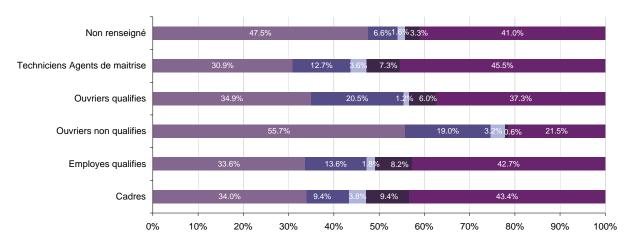
### RÉPARTITION PAR SEXE



### RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



La proportion des adhérents de la cohorte qui ne sont plus inscrits est plus importante chez les techniciens agents de maîtrise et les cadres (45,5% et 43,4%).



■ DEFM sans activité réduite ■ DEFM avec activité réduite ■ DEFM en formation ■ DEFM en emploi ■ Non inscrits

Source Persee

Dispositif de la Convention de Reclassement Personnalisé (CRP):

Le salarié bénéficiant d'une CRP perçoit une allocation spécifique (ASR): pendant les 12 premiers mois, l'allocation correspond à 80 % du salai de référence. Les salariés qui ont moins de 2 ans d'ancienneté peuvent bénéficier du dispositif de reclassement, mais avec une indemnisation moindre (l'ASRr). La convention du 19 février 2009 relative à la CRP est entrée en application le 1er avril 2009 jusqu'au 31 août 2011.

# Dispositif du Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) :

Le dispositif du contrat de Sécurisation Professionnelle s'applique aux procédures de licenciement économique engagées à compter du 1er septembre 2011.

Il concerne tous les salariés visés par une procédure de licenciement économique qui totalisent au moins 4 mois d'affiliation à l'assurance chômage

# Situation à l'issue des dispositifs

Catégorie A : Demandeur d'emploi sans activité réduite
Catégorie B et C : Demandeur d'emploi avec activité réduite
Catégorie D : Demandeur d'emploi en formation
Catégorie E : Demandeur d'emploi en emploi (contrat aidé, créateur d'entreprise)
Sortie du dispositif : Demandeur d'emploi non inscrit

# www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

Le service Statistiques, Etudes et Evaluation est à votre disposition pour tout complément d'information.

Contact: statspdl@pole-emploi.fr

Directeur de publication : Alain MAUNY

Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD

Conception et réalisation: Service Statistiques, Etudes et Evaluation -Catherine MOULIN et Brigitte VIGOUROUX